

Texte légal ou réglementaire	Liens internet
Code pénal suisse du 21 décembre 1937 (CP) *	RS 311.0
Code civil du 10 décembre 1907 (CC)	RS 210
Loi fédérale complétant le CC du 30 mars 1911 (CO) **	RS 220
Code de procédure pénale suisse du 5 octobre 2007 (CPP) ***	RS 312
Loi fédérale sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions du 20 juin 1997 (LArm)	RS 514.54
Convention collective de travail pour la branche des services de sécurité conclue le 4 septembre 2003 entre l'AESS et le syndicat UNIA	Convention collective
Concordat sur les entreprises de sécurité du 18 octobre 1996	RSF 559.6
Arrêté du 15 décembre 1998	
d'exécution du concordat sur les entreprises de sécurité	RSF 559.61
Loi sur la police cantonale du 15 novembre 1990 (LPol)	RSF 551.1
Arrêté sur les agents auxiliaires de la Police cantonale du 23 décembre 1991	RSF 551.23
Loi d'application du code pénal du 6 octobre 2006 (LACP)	RSF 31.1
Loi sur la justice du 31 mai 2010 (LJ)	RSF 130.1
Loi sur les établissements publics du 24 septembre 1991 (LEPu)	RSF 952.1 □
Ordonnance sur les armes, les accessoires d'armes et les munitions du 9 décembre 2002	RSF 947.6.11
Brochure "Législation fédérale sur les armes "	Brochure
<u>Directives concordataires sur les entreprises de sécurité</u>	Directives
* Code pénal suisse: Livre 1 Dispositions générales - parties 1 et 2 + distinction entre la contravention et un crime ou délit, en lien avec l'art. 218 CPP	
Livre 2 Dispositions spéciales - titres 1 et 2	
** Code des obligations: Articles en lien avec le mandat et le contrat de travail	
*** Code de procédure pénale: Articles 12 à 21 + 218	